

Ouverture de leg succession

Par raph512
Bonjour
voila ma petite question je suis légataire universel j'ai mon propre notaire.
une belle s?ur qui est également héritière à TITRE universel qui à son propre notaire car on ne sentant pas.
Je voulais savoir si mon notaire est obligé de demander l'autorisation ouverture de lègue aussi pour payer les droits de succession? à l'autre notaire (belle s?ur). ou si il y avait pas besoin
sachant que je suis légataire universel.
cordialement
Par yapasdequoi
Bonjour, Le Règlement national des notaires détermine la préférence entre les notaires et permet de dire lequel règlera la succession. Posez la question à votre notaire.
Par ESP
Bonjour et bienvenue
Prendre un avocat est souvent utile, pensez-y.
Par yapasdequoi
Il faut se référer à ce règlement (que les notaires connaissent) Parfois c'est le plus âgé, le plus ancien ou encore celui qui traite le plus gros enjeu financier.
Par raph512
bonjour
alors moi je suis légataire Universel et l'autre personne Titre universel cordialement
je viens de prendre un avocat oui
Par yapasdequoi
Article 1011

Modifié par Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 - art. 9 () JORF 24 juin 2006 en vigueur le 1er janvier 2007 Les légataires à titre universel seront tenus de demander la délivrance aux héritiers auxquels une quotité des biens est réservée par la loi ; à leur défaut, aux légataires universels et, à défaut de ceux-ci, aux héritiers appelés dans l'ordre

établi au titre " Des successions ".
 Par raph512
Merci de votre réponse,
Du coup mon notaire comme je suis légataire universel n'a pas besoin de prévenir l'autre notaire? si je comprends bien le texte de loi cordialement
 Par yapasdequoi
Du coup votre notaire doit procéder au règlement de la succession ! Alors qu'attendez vous pour le lui demander ?

déjà fait par courrier recommandé depuis 3 semaines..pas de réponse..

d'où ma question du début qui était savoir si mon notaire devait prévenir son notaire.. comme je trouve ça long nous avons pris un avocat il va la joindre par téléphone merci pour vos réponses cordialement